



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 14 avril 2008**

**Commission Consultative des Services Publics Locaux -  
Composition**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 4 avril 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 21 avril 2008

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

- M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mlle Delphine RENAUD-PAGE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

***Conseillers :***

- M. Michel GENDREAU - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Bernard JOURDAIN - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel SURET-CANALE - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Geneviève RIZZI - Mme Annick DEFAYE - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole IZORE - Mlle Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mlle Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

**Secrétaire de séance :** Mme Gaëlle MANGIN -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Christophe POIRIER donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL  
- Nathalie SEGUIN donne pouvoir à Frédéric GIRAUD  
- Anne LABBE donne pouvoir à Chantal BARRE  
- Denis THOMMEROT donne pouvoir à Bernard JOURDAIN  
- Alain PIVETEAU donne pouvoir à Pilar BAUDIN  
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Nathalie BEGUIER  
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Julie BIRET

**Excusés :**

***Adjoints :***

Mme Josiane METAYER -

***Conseillers :***

Mme Blanche BAMANA -

**CONSEIL MUNICIPAL DU 14 avril 2008**

DELIBERATION D20080133

## Composition

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

L'article L. 1413-1 du CGCT prévoit que les communes de plus de 10 000 habitants créent une Commission Consultative des Services Publics Locaux pour l'ensemble des services publics qu'elles confient à un tiers par convention de délégation de service public ou qu'elles exploitent en régie dotée de l'autonomie financière.

La commission examine chaque année, sur le rapport de son président :

- le rapport établi par les délégataires de service public
- les rapports sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable, d'assainissement, de collecte et de traitement des déchets ménagers
- un bilan d'activité des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière.

En outre, elle est consultée pour avis sur :

- tout projet de DSP
- tout projet de création d'une régie dotée de l'autonomie financière

Comme toutes les commissions, cette commission consultative spécifique doit être renouvelée à la suite des élections municipales. Elle comprend, sous la présidence du Maire, des membres du Conseil Municipal élus dans le respect du principe de la représentation proportionnelle et des représentants d'associations locales, nommés par le Conseil Municipal.

Il est donc proposé de fixer dès aujourd'hui la composition de cette commission et de désigner les membres élus de cette commission. Les membres non élus seront nommés ultérieurement.

Il est proposé que la Commission Consultative des Services Publics Locaux soit composée, outre le Maire, Président, de 10 représentants membres du Conseil Municipal et de 10 représentants d'associations locales.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Fixer la composition de la Commission Consultative des Services Publics Locaux, présidée par le Maire ou son représentant, à 10 représentants membres du Conseil Municipal et de 10 représentants d'associations locales.
- Il est procédé à ces désignations par vote à main levée, après que le Conseil en ait décidé ainsi à l'unanimité, et ainsi que le permet l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales.

Les 10 membres du Conseil Municipal ont été élus. Il s'agit de :

- Jacques TAPIN
- Nathalie SEGUIN
- Amaury BREUILLE
- Josiane METAYER
- Delphine RENAUD-PAGE
- Frédéric GIRAUD
- Nicolas MARJAULT
- Chantal BARRE
- Marc THEBAULT
- Michel SURET-CANALE

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour : 43  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0  
Excusé : 2

Madame le Maire de Niort,  
Députée des Deux-Sèvres

**Signé**

**Geneviève GAILLARD**